

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas,
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne et

A LA PAISON,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 OCTOBRE

BULLETIN

Les rapports des préfets sont loin d'être rassurants pour le ministère. Ils s'accordent à reconnaître que le radicalisme est aussi impopulaire que le ferrysme. Le peuple ne veut plus être complice trouvant qu'il a été dupe trop longtemps. Les députés républicains, rentrés à Paris, rapportent la même impression; tous considèrent la République comme en très mauvaise situation vis-à-vis du suffrage universel. Si les royalistes, unis par les liens d'une forte discipline, agissent avec décision, le pays ira vers eux. Mais il ne faut pas laisser, nous écrit-on, s'accréditer l'idée que le boulangisme est « l'intermédiaire » utile pour arriver à la Monarchie. Le peuple ne comprend rien à ces restaurations à deux degrés, et le peuple a raison.

Il y a quelques jours, dans une lettre qu'il a adressée à la Gazette de France, M. de Cazenove de Pradine, député de la Loire-Inférieure, nous a expliqué dans une lettre éloquentes pourquoi il ne pouvait pas, lui, catholique et royaliste, admettre la possibilité d'une alliance électorale avec le général Boulanger.

Aujourd'hui, nous avons une lettre de M. Naquet nous exposant les raisons pour lesquelles, lui, libre-penseur et radical, est le partisan dévoué de M. Boulanger.

Que disait M. de Cazenove de Pradine?

« Le général Boulanger est un soldat exclu de l'armée pour fautes graves contre la discipline; un républicain entouré d'autres républicains, tous très connus pour leur hostilité violente contre nos principes sociaux, politiques et religieux. Le général Boulanger est l'auteur d'un projet de loi militaire qui semble avoir pour but, « beaucoup moins de compléter notre organisation militaire, que de servir les haines radicales en mettant obstacle au recrutement du

clergé ». Il s'est fait contre les princes l'instrument des passions de ceux qui nous gouvernent. Il déclare lui-même qu'il veut non pas détruire la République, mais la renouveler et l'améliorer. Il n'est donc pas conservateur. Nous ne pouvons être ni les alliés, ni les complices de cet homme: nous en serions les dupes. Puisqu'il est un embarras pour les républicains au pouvoir, servons-nous de lui, comme nous nous sommes servis de tous les républicains dissidents, mais ne le servons pas. »

Voilà ce que disait, avec infiniment de raison, M. de Cazenove de Pradine.

Les monarchistes et les bonapartistes sont maintenant prévenus. On cesse d'être conservateur en devenant boulangiste; on devient tout simplement républicain et radical.

Il est possible que certains conservateurs, se croyant de profonds politiques, persistent à vouloir se mettre à la remorque de M. Boulanger.

Non, les véritables conservateurs n'iront jamais chercher M. le Comte de Paris derrière M. Boulanger, parce qu'ils sont certains que le Roi n'est pas à la remorque du général Réclame.

La plus grande confusion continue de régner parmi les républicains et l'incertitude est toujours la même en ce qui touche les projets du gouvernement sur la révision.

Il résulte de cette situation étrange que d'un côté les adversaires de la révision attendent le dépôt de ce projet pour partir en guerre contre le cabinet et que, d'un autre côté, les radicaux entendent rester fidèles à leur programme, déclarent hautement vouloir interpeller le gouvernement s'il ne se décide pas à déposer dès la rentrée son projet de révision.

On s'entretient aussi dans les couloirs de l'affaire Gilly-Andrieux. Il résulte clairement des entretiens de M. Andrieux que c'est lui qui, aujourd'hui, prend en mains toute l'affaire et qu'il compte la mener jusqu'au bout.

LE VOYAGE DE M. CARNOT

Le départ d'Annecy s'est effectué hier matin par un magnifique soleil et a permis de constater les ravages causés par les inondations. Le Fier, par sa crue de 120 pieds, avait couvert la voie ferrée à une hauteur de 4^m 50, enlevant sur son passage les poteaux télégraphiques et arrachant les arbres.

Le train présidentiel s'est arrêté cinq minutes à Lyon et est arrivé à Beaune à deux heures et demie.

M. Carnot a fait une distribution de palmes académiques et de décorations du Mérite agricole.

Le Centenaire de 1889

Comme l'avaient dit les descendants des députés de Vizille, les descendants des députés de Romans protestent contre les prétentions du gouvernement de transformer leurs pères en révolutionnaires. Le document suivant, qui nous est communiqué, mérite d'attirer spécialement l'attention. On remarquera surtout le projet de convocation d'une assemblée appelée à rédiger les cahiers de 1888. Voici le texte de ce remarquable document :

« Romans, le 25 septembre 1888.

« Monsieur,

« Le gouvernement de la République célébrait, il y a quelques semaines, par des fêtes bruyantes, le centenaire de l'Assemblée de Vizille et de Romans. Grâce à une véritable falsification de l'histoire, il exploitait à son profit cet anniversaire mémorable.

« Les descendants des députés de Vizille ont protesté honteusement contre la prétention du gouvernement de transformer leurs pères en révolutionnaires, en dénaturant leurs actes et leurs intentions.

« Le même devoir nous incombe à nous descendants des députés de Romans. Nos pères étaient des hommes d'ordre, honnê-

tes, loyaux, désintéressés. Fermes dans leurs revendications, respectueux de l'autorité royale, ils confondaient dans un même amour la France et la Monarchie.

« Bien loin d'insulter le passé glorieux de la patrie, ils se réclamaient des vieilles franchises et des antiques traditions. Ils voulaient éclairer le pouvoir central sur les désirs et les besoins du peuple. En demandant au roi de réunir les Etats Généraux ils lui écrivaient :

« Sire,

« Dès les premiers siècles de la Monarchie, des principes, puisés dans le caractère d'une nation également fière et fidèle, posèrent des bornes au pouvoir, et concilièrent la majesté des rois avec la liberté des peuples.

« L'intérêt de la nation, notre propre intérêt nous obligent à vous supplier de hâter le moment où les Etats Généraux du royaume seront rassemblés. C'est là et là seulement que nous pourrions vous offrir le sacrifice de nos propriétés et les plus éclatantes preuves de notre dévouement. »

« Mais il ne doit pas nous suffire de venger par une protestation la mémoire de nos pères. Nous avons le devoir de lui rendre un solennel hommage en nous inspirant de leurs exemples et en concourant, à l'occasion du centenaire des Assemblées de Romans, à une œuvre de progrès social.

« Aujourd'hui, les anciens ordres ont disparu. Mais les intérêts, les devoirs, les droits individuels et sociaux existent toujours et ont besoin plus que jamais d'être étudiés, proclamés et défendus. Maintenant comme jadis, les pouvoirs publics doivent être éclairés.

« Les professions libérales, agricoles, industrielles, commerciales résumant l'activité du pays et constituant les forces sociales. A leurs représentants, réunis dans des associations professionnelles modernes, ou groupés accidentellement pour la circonstance, il appartient d'affirmer avec éclat les règles et les réformes qu'ils jugent nécessaires à l'existence, à la prospérité, à la

45 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

Camille sortit dans ce but. Il manœuvra, parlementa. On le renvoya d'Hérode à Caïphe; il voyagea de Caïphe à Pilate; il revint chez Hérode, tous fort vilaines gens. Il finit cependant par obtenir justice. Sa place était payée. Il partit donc pour Athènes, cette fois sur le *Philopæmen*.

Le *Philopæmen*, ce nom lui souriait. Il avait toujours eu un faible pour le *dernier des Grecs*. Il se rappela, au jardin des Tuileries, la statue de David d'Angers. Une statue habillée seulement d'un casque et qui arrache de sa blessure une javeline; énergique et grand garçon de marbre qui a de l'anatomie plein les coudes et des plis plein la peau.

Camille erra ensuite le long de la mer à la Chiaja, faisant exécuter des plongeurs de frétin aux galopins du Pausilippe pour rattraper des sous au fond de l'eau. Il était redevenu gai.

Il soupa avec appétit, se coucha de bonne heure, dormit des deux yeux et des deux poings et atteignit le lendemain, dont le soir ne descendait pas assez promptement au gré de son impatience. Sa

malle bouclée et crochetée, — mais que l'omnibus de l'hôtel emportait cette fois — il soua l'hôtelier.

San-Pierro, l'hôtelier de l'hôtel de Saint-Jauvier, était, je le répète, la perle des hôteliers napolitains. Rusé comme un renard, aussi larron qu'un chien de gueux, et dix fois plus narquois que le polichinelle de Naples. Il entra, avec son éternel rictus aux lèvres et une politesse excessive dans l'arête du dos.

— Signor San-Pierro, il est temps et nécessaire de régler nos comptes.

— Je ne voulais rien faire attendre le signor. C'est pourquoi voici la nota toute prête.

Camille se trouva en main un mémoire détaillé et écrit menu et qui mesurait bien une aune de long. Il le parcourut avec effroi du regard et chaque article lui envoyait à la tête son chiffre cruel ainsi qu'une balle, comme s'il eût reçu une décharge ininterrompue de coups de revolver. Sur chaque article il était impudemment et luxueusement étrillé. De plus, il découvrit, au bout, un intérêt pris pour l'argent avancé, une commission prélevée sur les fournitures risquées, tant par les aléas, inquiétudes, soins, etc. :

— Ce n'est pas la note d'un hôtelier cela, exclama Camille avec un mépris souverain, c'est la note d'un brigand des Abruzzes.

— Il signor est trop bon !

— Comment? trop bon. Mais vous êtes un voleur !

— Il signor me fait *molto* d'honneur, *molto*.

— Beaucoup d'honneur, maintenant? Vous m'agacez... vous m'irritez... vous m'inspirez de l'horreur...

— Il signor hausse trop mes pauvres *meriti*.

Camille regardait, épouvanté, cet impassible gredin dont rien ne déssarmait l'impitoyable sourire.

Il comprit que l'hôtelier s'était imposé un rôle. Il ne devait comprendre ni injures, ni reproches; prendre au contraire chaque injure pour une flatterie et se confondre en imperturbable humilité. Camille n'en tirerait pas autre chose. Il y avait de quoi l'étrangler.

Il jura et paya. Sa méchante humeur néanmoins tourna au rire irrésistible. Il riait de toutes ses forces. Ma foi ! c'était vraiment trop drôle. Il avait tout soldé, même l'omnibus du départ. Il soupira d'aise comme un voyageur arrêté sur un grand chemin, à qui on a tout enlevé, mais à qui, en fin de compte, on a laissé la vie.

Une heure seule le séparait du départ. Et Camille se disposa à exécuter un projet depuis huit jours ruminé. L'essentiel était de savoir à présent quel hôtel d'Athènes pouvait se flatter de posséder sa fiancée. Il n'avait fait autre chose d'une ville à l'autre que de recueillir cette information. Tou-

jours la même, néanmoins toujours importante et nécessaire. Ce n'était pas varié comme ficelle scénique, mais il ne faisait pas du roman.

Il sortit donc de l'hôtel de Saint-Jauvier, demandant à l'omnibus attelé cinq minutes de répit, traversa la rue et entra dans l'hôtel de Genève. Il n'avait plus rien à craindre. Le *Thémistocle*, depuis huit jours, avait tout emporté aux rives athéniennes — ou presque tout. Castellamare donnait asile au reste. Camille devait se hâter, puisque l'omnibus de San-Gennaro l'attendait.

Camille franchit donc le bureau de l'hôtel de Genève avec vivacité et assurance. Il y trouva la dame de céans. Elle trônait sous une madone, qu'une lampe allumée éclairait à gauche contre les entreprises du Malin; qu'une grande corne de buffle suspendue ornait à droite contre le mauvais œil. La dame portait encore à la chaîne de sa montre pour se défendre de la jettatura une corne de corail et une main de corail. C'était une Napolitaine dans toute la force du mot, dévote et superstitieuse à la fois.

Camille s'avança vers elle le chapeau à la main avec toute la désinvolture d'un jeune homme élégant et distingué. Il tira de sa poche la photographie habituelle et la plaça sous les yeux de la dame :

— Signora, je sais que cette personne-là logeait chez vous, qu'elle est partie pour Athènes et que

loyauté de leurs professions, comme aussi à l'avenir et à la sécurité de leurs familles.

» Cette manifestation, émanée de groupes sociaux, sera par elle-même la condamnation de l'individualisme toujours égoïste, incapable de sauvegarder les intérêts collectifs, auxquels sont abandonnées depuis un siècle les destinées de la patrie.

» Dans cette pensée, nous avons résolu de convier, avec les descendants des anciens députés de Romans, ceux de nos concitoyens qui, comme nous, ont au cœur le sentiment de la justice, le respect de nos traditions et le souci de l'avenir de la France, à assister à une Assemblée qui sera tenue, à Romans, les 10 et 11 novembre 1888. Dans cette Assemblée seront discutés et rédigés les cahiers des doléances et revendications des populations dauphinoises.

» Un service religieux pour le repos de l'âme des anciens députés de Romans inaugurera l'Assemblée. Il sera célébré par M. l'abbé Charles Bernava, dans l'antique collégiale de Saint-Bernard, où fut signé, le 30 mars 1349, l'acte solennel consacrant la réunion du Dauphiné à la France.

» Tel est, Monsieur, le programme résumé projeté par plusieurs descendants ou représentants des députés aux Etats du Dauphiné de 1788.

» Nous osons espérer qu'il obtiendra votre approbation et que vous voudrez bien nous faire parvenir votre adhésion.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

(Suivent 31 signatures.)

GUILLAUME II A ROME

Le temps menace de troubler les fêtes. Il y a des orages quotidiens. La dépense pour les embellissements intérieurs du Quirinal monte à 950,000 fr.; la dépense totale pour le nettoyage de Rome est incalculable. C'est une occasion fournie à M. Crispi pour donner du travail aux milliers d'ouvriers qui auraient pu provoquer des troubles.

Dans l'intérieur de la gare, au point où Guillaume II débarquera, une marquise recouverte de draperies en soie rouge a été construite. Devant les fenêtres de l'appartement où l'Empereur logera, au Quirinal, un square a été improvisé à grands frais.

Les étrangers sont déjà nombreux et la ville est très mouvementée. Tous les hôtels fermés pendant l'été ont été rouverts.

L'Empereur est toujours attendu aujourd'hui jeudi; il sera reçu à la gare par le roi Humbert, le prince de Naples, les ducs d'Aoste et de Gênes, les ministres, le commandant du corps d'armée, le général commandant la division, le préfet et le maire.

Aujourd'hui, le cardinal Rampolla se rendra au palais Capranica, siège de la légation de Prusse près du Saint-Siège, et non au palais Caffarelli, et s'inscrira comme si ce palais était la demeure de Guillaume.

Demain vendredi, vers midi et demi, Guillaume II ira au Vatican. Il sera accompagné de M. de Schlozer et sera reçu à l'entrée du Vatican par une partie de la cour

pontificale. Après la réception et l'entretien qui suivra, Guillaume II se présentera aussitôt chez le cardinal Rampolla, pour lui rendre la visite que celui-ci lui aura faite la veille.

Le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège n'a pas jusqu'à présent été convoqué.

Il est toujours considéré comme certain, dans le monde du Vatican, que dans l'entrevue avec Guillaume le Pape exposera une série de griefs contre le gouvernement italien, et sollicitera son intercession pour le règlement de la question romaine; mais dans les cercles politiques on dit que cette démarche sera sans effet.

La réception au Vatican n'aura pas lieu dans la salle du Trône, mais dans la salle Jaune des appartements privés. Deux fauteuils seront placés devant le trône. La chambre sera ornée avec des vases donnés par Guillaume I^{er} à Pie IX.

L'Empereur restera toute la journée de vendredi au Vatican. Il visitera les musées sous la conduite de M^{re} Rampolla.

Les Tablettes font remarquer que M. Goblet, ministre des affaires étrangères a interdit à M. Lefebvre de Béhaine d'assister à la réception au Vatican, tandis qu'il a donné ordre à M. de Moüy de se trouver au Quirinal où la France est insultée d'avance par cette devise des Allemands en 1870: « Dieu est avec nous, » que M. Crispi a fait placer sur l'arc-de-triomphe sous lequel doit passer l'empereur Guillaume.

NOUVELLES MILITAIRES

LA CARABINE LABEL

Tous les régiments de cavalerie vont être à très bref délai armés de la carabine Label.

Cette nouvelle arme est, en petit, le fusil que possède l'infanterie. Elle se distingue de l'ancienne carabine par sa petitesse, sa légèreté, la précision de son tir et l'absence à peu près complète de tout bruit.

Le canon est plus court et le maniement plus facile.

Les cavaliers qui l'expérimentent tout à tour s'en montrent très satisfaits.

Avant deux mois, tous les régiments de cavalerie seront entièrement munis de la nouvelle carabine Label.

NOS FUSILS A L'EXPOSITION

Les manufactures nationales d'armes de Châtelleraut, de Saint-Etienne et de Tulle enverront leurs fusils de guerre à l'Exposition de 1889.

Un atelier public sera installé, où figureront toutes les pièces et où l'on verra l'opération du montage de l'arme. Pour éviter toute cause d'émotion, l'administration de la guerre prévient le public que cette mesure ne présente aucun inconvénient, puisque, contrairement à un préjugé encore trop répandu, il n'existe aucun fusil à mécanisme secret; nous possédons les modèles de tous les fusils

étrangers, comme les étrangers possèdent les modèles français. Toutes les théories militaires, aussi bien chez nos voisins que chez nous, expliquent d'ailleurs, en détail, le fonctionnement des armes. En revanche, cette exposition spéciale montrera la perfection des ouvriers et de l'outillage français.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

La rentrée de la Cour d'appel et des Tribunaux du ressort d'Angers aura lieu mardi prochain 16 octobre.

Par décision ministérielle en date du 9 octobre, M. Adrian, capitaine en 2^e au 1^{er} régiment du génie, détaché à Saumur, a été désigné pour Rennes.

A été nommée élève du gouvernement:

M^{lle} Baradeux (Marguerite-Elisa), née le 22 octobre 1874. Le père employé à la mairie d'Angers, 24 ans de services comme instituteur, trois enfants. — Demi-bourse d'internat à Saumur.

LA MÉNAGERIE PEZON A SAUMUR

La nouvelle de l'arrivée à Saumur de l'incomparable ménagerie Pezon-Castanet nous est officiellement annoncée.

Cette ménagerie part aujourd'hui d'Angers pour Saumur par train spécial composé de 48 ou 20 wagons. Elle arrivera de façon à donner sa première représentation dimanche prochain.

Tous ceux qui ont lu les journaux d'Angers depuis plusieurs semaines sont fixés, au point de vue zoologique, sur l'importance de cet établissement qui mérite d'être visité en détail.

Rien de plus beau et de plus saisissant que de voir travailler certains fauves des plus dangereux sous le fouet des deux intrépides dompteurs, M^{me} veuve Castanet et son jeune frère Gilbert Pezon.

Tous les deux, l'un après l'autre, renfermés dans la grande cage avec leurs redoutables pensionnaires, sont superbes de courage et admirable d'audace.

Le cœur le plus dur et le plus insensible ne peut se défendre d'éprouver des sensations profondes en voyant à quels dangers sont exposés ces courageux et sympathiques dompteurs pendant la durée du travail dans la grande cage.

Ce spectacle est à voir, et le public saumurois voudra accorder ses sympathies à une famille si fortement éprouvée à Angers, et qui est digne, à tous égards, du plus vif intérêt et de la plus grande considération.

DÉPART D'ANGERS DE LA GRANDE MÉNAGERIE CASTANET-PEZON

Les journaux d'Angers ont reçu la lettre suivante:

jusqu'aux yeux, laissant à peine, ça et là, entrevoir quelques plaques de chair couleur cuivre.

Camille descendit sur le quai, courut le long de la passerelle inclinée et sauta sur le pont du *Philopamen* comme sur une île déserte où il serait en sûreté.

Le navire fumait de ses deux cheminées et, par intervalles, lançait l'abois rauque et prolongé du départ. L'ancre fut levée; la carcasse du bateau hésita, craqua et le bateau se détacha du quai. Au même moment, un voyageur en retard arrivait au galop jusqu'au pont volant et se répandait en gestes désespérés. La foule l'entourait et compatissait; les passagers du *Philopamen* le considéraient et riaient. Camille n'y vit pas plus de charité qu'on en avait mis pour lui sans doute, huit jours auparavant, et, quand il se fut assez amusé de cette déconvenue dont chaque tour d'hélice éloignait la pantomime, il jeta les yeux sur la ville de Naples.

Naples s'élevait la-bas dominée par sa Chartreuse de Saint-Charles, avec sa riche et verte colline du Pausilippe à gauche, avec son Vésuve à la vaste et tranquille fumée à droite et la molle ondulation des rives de son golfe rouchées de blanches villes. Chaque nud filé par le navire rapprochait et massait les détails du panorama. Les environs de Naples se distribuèrent pittoresquement dans la perspective que le crépuscule estompait d'une vaporeuse poésie.

Angers, le 10 octobre 1888.

Monsieur le Rédacteur,

» A la veille de quitter votre ville, c'est un devoir et un plaisir pour moi de remercier, en mon nom et en celui de M^{me} veuve Emilien Castanet, les habitants d'Angers du bon accueil et des marques de sympathie qu'ils n'ont cessé de nous prodiguer avant et depuis la perte cruelle du célèbre équilibriste Emilien Castanet.

» Nous adressons les mêmes remerciements à la société des Sauveteurs angevins pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu témoigner à M^{me} veuve Castanet ainsi qu'au jeune dompteur Gilbert Pezon.

» Qu'ils soient persuadés que nous conserveront d'eux et de la ville d'Angers les meilleurs et les plus durables souvenirs.

» En attendant et avec l'espoir que l'avenir nous réserve de revenir dans votre ville, veuillez agréer nos sincères remerciements.

» GILBERT PEZON.
» Veuve EMILIEN CASTANET.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — Dans la nuit de lundi à mardi dernier, le sieur Pierre Lamichie, âgé de 56 ans, habitant seul avec sa mère à Doué, s'est coupé le cou avec un rasoir. La blessure était horrible à voir. Cet homme, depuis longtemps, ne jouissait plus de toutes ses facultés.

NANTES. — Vente du passage Pommeraye. — Lundi dernier, à l'audience des criées du Tribunal civil de Nantes, a eu lieu la vente du passage Pommeraye.

La mise à prix était fixée à 300,000 fr., avec enchères successives de 5,000 fr. ou minimum.

D'un premier bond, M^{re} Mazier, avoué, est monté à 705,000 francs.

Personne n'ayant surenché, M^{re} Mazier a été déclaré adjudicataire, sous la réserve, avant le délai de trois jours, de déclarer command, c'est-à-dire faire connaître le nom de l'acquéreur qu'il représente.

Le bruit court fortement que l'acquéreur n'est autre que M. Jules de Lareinty fils, qui tient à succéder à son père dans la propriété du passage Pommeraye.

C'est assez vraisemblable.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour:

Arcachon, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Pierrefitte-Nestalos, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Argelès-Vieuzac, Ax, Salies-de-Béarn, Saint-Girons, Ussat-les-Bains.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré pour

Camilla admirait ce décor splendide, mais il regarda sans regret la cité s'engloutir majestueusement dans les flots avec la vieille tante pauvre, le narquois hôtelier San-Pierro, l'illustrissime et brutal Mortadenti et la famille nombruse, musicale et pillarde d'Ali-Baba Bosca.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Tournées artistiques. — Direction L. CHENAT. — GABRIEL DAVOISE, Administrateur.

SAMEDI 13 octobre 1888

Une seule représentation du plus grand succès du théâtre du Palais-Royal avec le concours de M. ALEXANDRE DUPUIS, M^{lle} A. FARNES, M. BERTY, M^{lle} JANE RIBADIER, M. CHARLES GODAIN.

Tricoche et Cacolet

Comédie bouffe en 5 actes, de MM. HENRI MEILHAC et LUDOVIC HALÉVY.
1^{er} acte, Les tripotages d'un Banquier véreux. — 2^e acte, L'agence Tricoche et Cacolet. — 3^e acte, Le boudoir de Fanny Bombance. — 4^e acte, L'Estaminet du Monstre-Vert; La partie de billard. — 5^e acte, les exploits de M^{re} Bonnet.
Accessoires entièrement neufs exécutés spécialement pour la pièce. — Mise en scène exacte à celle de Paris, réglée par les auteurs.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

j'arrive trop tard. Des affaires importantes m'obligent à la rejoindre. Je désire apprendre de votre complaisance l'hôtel d'Athènes, où...

— Je l'ignore, monsieur. Je me rappelle seulement qu'ils avaient l'intention de séjourner huit ou dix jours à Athènes et, de là, je crois pousser plus loin... en Syrie peut-être... non, en Egypte plutôt. Mais quel'un pourrait mieux ici vous...

Camille sentit le découragement creuser dans son âme comme un abîme, et, distrait, il interrompit la dame de l'hôtel.

— Grazia, signora, lui dit-il machinalement et mélancoliquement.

Et sans plus attendre ni écouter, il réintégra le portrait dans son portefeuille, salua et fit volte-face pour sortir. Cette volte-face le mit nez à nez avec une vénérable douairière aux tire-bouchons blancs sur les joues, au râtelier éblouissant entre les lèvres, et qui dans un cri subit articula ces mots:

— L'assassin du chemin de fer!

Et, d'épouvante ou d'évanouissement, elle tomba à la renverse.

Camille ne s'amusa pas à la ramasser pour lui demander si elle s'était fait mal ou si, au contraire... selon la réponse prévue en pareille occurrence. Il bondit hors de l'hôtel, se précipita dans l'omnibus en donnant, d'une voix étranglée, l'ordre de rouler. L'omnibus roula. La dame de l'hô-

tel de Genève, arrêtée par sa cliente évanouie, n'avait point eu le temps de s'élaner après l'étranger. Mais, redoutant pour elle aussi quelque funeste effet de jettatura, elle serraient contre sa poitrine la corne et la main préservatrices.

— Quel mauvais œil a cet homme! disait-elle, suffoquée par l'émotion. Cette pauvre dame en a été terrassée. Pendant qu'il me parlait, j'avais remarqué la méchanceté de son regard.

Et elle appelait les gens de l'hôtel pour relever la malheureuse cliente.

— Quel guignon persistant, monologuait Camille secoué au trot dans un retentissement de vitres... j'ai failli... et elle m'a reconnu, malgré ma coiffure et ma barbe de nouvelle coupe... Je le croyais déjà à Castellamara? La vieille folle! C'est à en perdre la raison. Quel entêtement de mule à me prendre pour un assassin! Elle me ferait un mauvais parti à la fin, si je ne mettais la mer entre elle et moi! Je n'ai que le temps de m'embarquer.

En effet, le *Philopamen* était en pleine confusion de départ. Il avait déjà des frémissements dans les flancs et un soupçon de tangage sous l'embarquement des derniers bagages et des nombreux passagers. Le capitaine présidait aux opérations avec une activité brusque et une voix de bombardier qui éclatait en jurons. Le *Corpo di Bacco* dominait. Ce capitaine était un Napolitain trapu, au visage mal embouché. Sa barbe couleur de saie lui montait

un parcours de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages circulaires

Excursions en Touraine; aux châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} ITINÉRAIRE :

1^{re} classe 95 francs, 2^e classe 70 francs.

Durée : 50 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours. Loches, et retour à Tours. Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e ITINÉRAIRE :

1^{re} classe 60 francs, 2^e classe 45 francs.

Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours. Loches, et retour à Tours. Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré, à toutes les gares du réseau d'Orléans, des billets aller et retour réduits de 25 0/0 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

LES NEIGES

Nîmes, 8 octobre. — La neige a fait son apparition sur les montagnes du Vigan. Au Mignier, une forte tempête de neige, poussée par un violent mistral, a couvert de 30 centimètres les montagnes environnantes.

Vittel, 9 octobre. — Une violente tempête de neige nous environne. Il fait très froid. Les vendanges sont perdues.

Bibliographie.

Conférences, par M. l'abbé FRÉMONT

« Il y a tant de livres, disait Lacordaire dans une de ses admirables lettres, qu'on ne peut même pas lire tous ceux qui sont excellents, pour ne pas perdre encore notre temps » à feuilleter ceux qui sont gâtés par le faux esprit ? (1).

Cette réflexion si profonde du grand prédicateur, du grand directeur d'âmes qui sauva du naufrage tant de consciences ébranlées par les tempêtes de la Révolution, me revenait à l'esprit tandis que je lisais le dernier recueil de Conférences publiées par M. l'abbé Frémont sur *Jésus-Christ attendu et prophétisé* (2). Combien peu nombreux en effet sont les lecteurs qui n'ouvrent leur âme qu'aux livres excellents ! Parmi les chrétiens eux-mêmes, combien peu se tiennent en garde avec une prudence constante contre les ouvrages « gâtés par le faux esprit » ? La seule lecture du journal, de certaines feuilles même qui semblent en conformité avec nos opinions politiques et nos croyances religieuses, n'est-elle pas quelquefois un empoisonnement véritable d'un effet d'autant plus sûr que la manifestation en est moins sensible ? Les grands organes conservateurs qui nous sont les plus chers, en relations journalières et suivies avec les sommités de tout ordre, sont entraînés fréquemment à des compromissions regrettables mais inconscientes, à des complicités dangereuses mais irréfutables et non volontaires, dont Lacordaire nous

(1) Lettres de Lacordaire à des jeunes gens. Lettre XXI, Paris, 24 janvier 1851.
(2) *J.-C. attendu et prophétisé*, conférences de Saint-Philippe-du-Roule, 1886-1887, par M. l'abbé G. Frémont, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule, chanoine d'Alger et de Carthage. Paris, Berche et Tralin, 1888. 1 fort vol. in-12, 3 fr. 50.

donne encore la source et l'explication : « Depuis trois ou quatre siècles la littérature est en rébellion contre la vérité. Les gens de bien eux-mêmes, affaiblis dans leur sens intime par le contrat de l'erreur, ont semé les meilleurs livres d'opinions fausses ou funestes. » (1).

En présence de ce désordre manifeste des idées, les catholiques se sont-ils armés ? Ont-ils revêtu leur intelligence exposée aux surprises des doctrines ennemies dont tout facilite en elle l'infiltration, de ce triple airain dont parle Horace ? C'est une remarque judicieuse et souvent faite que, dans notre pays au moins, la femme est non-seulement plus pieuse que l'homme, plus pratiquante, mais aussi mieux instruite de sa religion. Arrivé à ces pages de la vingtième année qui ouvrent le grand livre de la vie, l'homme s'inquiète peu de savoir ce qu'il y inscrira, dans le domaine de la religion, de la foi et de la charité. Sa préoccupation principale, quand elle n'est pas l'unique, c'est le genre d'affaires auquel il consacra ses forces corporelles et les lumières de son intelligence. C'est tout au plus s'il entrevoit au-dessus, ou seulement en dehors du travail quotidien, la famille, le foyer. Quant à la religion, cette seule chose nécessaire, « *unum necessarium* », s'il lui fait une place, elle est bien petite, et reléguée bien loin, parmi les moments perdus. Et je ne parle pas ici des ennemis du christianisme, ni des indifférents qui, tout en ne lui voulant pas de mal, s'abstiennent des pratiques pieuses et de l'assistance aux cérémonies du culte, non, j'ai en vue des catholiques, des catholiques qui vont à la messe, voire des catholiques pratiquants. Nous sommes loin du temps où les d'Aguesseau faisaient leur livre de chevet des Saintes Écritures, comme les Bossuet. Ecoutez la parole autorisée de l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, M^r d'Hulst : « D'où vient la menace ? Elle ne vient pas seulement des sciences profanes travesties en adversaires de la Révélation. Elles viennent encore et surtout des sciences sacrées, dont le domaine est sillonné en tous sens par les incursions de nos ennemis. Qui s'occupe le plus aujourd'hui de la Bible, ce fondement de toute religion ? Hélas ! le dirai-je ? Ce ne sont pas les chrétiens : ils l'ignorent. Ce ne sont pas les prêtres : ils la lisent, mais bien peu parmi eux sont en état de la défendre. Ceux qui s'occupent de la Bible, ce sont les savants impies. Ils s'en occupent, non plus comme Voltaire, pour y chercher matière à des plaisanteries grossières, mais pour y prendre, avec une habileté redoutable, la parole de Dieu en défaut : *ut caperent eum in sermone...* » (2). Aussi l'auteur de cette courageuse déclaration conclut-il à la fondation et à la propagation des facultés de théologie, et, par elle, au réveil de la science chrétienne dans la société chrétienne.

Tous les fidèles n'ont pas la faculté ni les loisirs de suivre les cours des théologiens. Doivent-ils pour cela s'en tenir à la célèbre foi du charbonnier ? Disons-le nettement : Non, à notre avis. La foi du charbonnier convient au charbonnier, c'est-à-dire à celui qui n'a pas fait d'études préalables et qui ne peut distraire de son labeur quotidien l'heure nécessaire pour éclairer sa foi : le catéchisme ; cet admirable manuel lui fournit des armes suffisantes pour la riposte dans le milieu où s'écoule sa vie. Mais parmi les esprits plus cultivés, dans le monde de ceux qui lisent, qui étudient, qui discutent, de ceux que leur situation fait entrer dans les cadres des « classes dirigeantes », j'estime que c'est montrer une indifférence réelle que de négliger les objections des ennemis de la religion, de les écarter comme un ennemi ; et n'est-ce pas une sorte d'orgueil aussi que de se croire une foi assez éclairée ? La conséquence s'en fait sentir promptement et clairement. Au premier choc des adversaires, l'esprit mal préparé est désarçonné, et, s'il ne se livre pas avec armes et bagages, maintenu encore par le respect de ses croyances d'hier qu'une longue accoutumance lui fait considérer comme sacrées, il s'imagine faire preuve de largeur de vues, de libéralisme, en ouvrant la porte aux concessions, et souvent il consent aux plus déplorables, faute d'être suffisamment instruit de sa religion. Ou bien, péril non moins grand, il veut se hausser à la taille d'une si belle cause par une vigoureuse défense, et, se faisant le champion de l'Eglise, riposte par les mille et un arguments qui lui viennent au hasard, fruits d'un jugement plus ou moins sûr, la plupart du temps hâtif, et se met si abusivement au lieu et place de cette mère filialement mais inconsidérément défendue, que l'ennemi qui peut-être ne cherchait dans son attaque que l'occasion d'être

(1) Lacordaire. Lettre II. Rome, 10 janvier 1837.
(2) Discours prononcé le 18 novembre 1886 à l'Institut catholique.

vaincu, se retire désespéré en s'écriant : Si c'est là la doctrine catholique, eh bien ! non, je ne saurais l'accepter.

Le livre de M. l'abbé Frémont répond en tous points aux besoins de l'heure présente. Les parents chrétiens qui font aborder à leurs fils le champ si vaste et si rempli de périls des études supérieures, feront bien de leur mettre cet ouvrage dans la poche. A cet âge où l'intelligence est encore mobile et généralement assez molle pour recevoir une empreinte — danger d'autant plus grand que c'est la dernière et que c'est pour la vie — n'est-il pas inquiétant au suprême degré de voir qu'ils vont se trouver exposés à tous les vents du doute, que les échos de la grande ville où ils se rendront leur reporteront aux oreilles plus de mauvaises paroles et d'insinuations tentatrices que de bénédictions et de conseils pieux ! Que sera-ce s'ils sentent eux-mêmes un jour l'insuffisance de leurs armes ? En 1870, au moment de nos plus cruels désastres, des mobiles découragés se plaignaient de leurs misérables fusils à piston qui répondaient avec une infériorité notoire aux armes de précision des Allemands. Je me rappelle le petit discours que leur fit leur officier ; il n'était pas long : « Qu'importent les armes, mes amis, entre les mains de braves gens décidés à vaincre ou à mourir ? » Eh bien ! pour un chrétien, il ne s'agit pas de mourir, mais de vaincre ; il le doit : il faut donc qu'il soit assez fort pour cela. Les conférences sur Jésus-Christ attendu et prophétisé lui donneront cette force. Voici ce qu'écrivait M^r Thomas, archevêque de Rouen, à l'auteur : « A mes yeux, l'honneur et le mérite de votre œuvre sont de présenter un résumé complet et concluant des études bibliques contemporaines. »

Bien des fois déjà on avait établi les caractères divins de la Bible, mais rarement, je crois, ce sujet avait été traité aussi à fond sous ces deux aspects : d'un côté les attaques de la critique, de l'autre les démonstrations victorieuses de l'école catholique. Vous avez montré et je vous en félicite une sincérité absolue dans l'exposition des théories de nos adversaires ; ils invoquent la science, malgré l'état très imparfait et très incomplet où elle se trouve ; vous l'avez invoquée à votre tour vous n'avez laissé debout aucune pierre de leur fragile édifice. L'auteur pousse en effet le respect de ses adversaires jusqu'à leur laisser la parole pour exposer l'objection. Ainsi le lecteur trouvera dans ces pages le texte même de la thèse de J.-J. Rousseau contre le surnaturel et les extraits de M. Renan les plus hostiles à la religion. Il pourra les lire sans danger, ayant la réponse à côté ; il se rendra bientôt compte, et péremptoirement, que ce sont véritablement les « bâtons flottants » de la fable, dès qu'on les considère de près et avec toute l'attention qu'un guide aussi érudit qu'éloquent nous invite et nous aide à leur donner.

Je ne saurais mieux conclure qu'en citant l'une des belles pages — si nombreuses — de ce volume : « Hélas ! hélas ! si le christianisme n'est pas vrai, comme le christianisme est la plus grande chose du monde, nous sommes les tristes victimes d'une irréparable infortune. L'humanité s'est passionnée, pendant dix-neuf siècles, pour une idole brillante que votre science aujourd'hui précipite du haut de son socle en installant à sa place... quoi ? O dérision ! une poignée de fange ! Le Darwinisme, la lutte pour la vie, le massacre des petits par les grands et des faibles par les plus forts ! On nous parle de régénérateurs, d'hommes nouveaux portant en mains les destinées de l'avenir. Qu'ils viennent à nous, qu'ils se présentent à nous avec une doctrine plus haute que celle que nous annonçons, et ils auront droit de cité. Mais où est-elle cette doctrine ? Je la cherche et je ne la vois pas ! Ce qu'ils ont de mieux ils nous l'empruntent, et sans nous (car voilà ce que ne comprend pas le XIX^e siècle), sans l'influence chrétienne, qui empêche les théories adverses de pousser leurs conclusions jusqu'à leurs dernières conséquences, vous assisteriez en peu de temps à la résurrection néfaste du paganisme tout entier ; vous reverriez, Messieurs, les amphithéâtres et les bêtes fauves, vous reverriez les esclaves ; vous reverriez la polygamie, vous reverriez tout ce que le soleil attristé des anciens jours a couvert si longtemps de ses pâles rayons ! Voulez-vous ne pas revoir ces choses ? Soyez chrétiens, c'est-à-dire soyez raisonnables, car le christianisme n'est que la raison à sa plus haute puissance. Gravez bien cela dans vos âmes et conduisez-vous logiquement » (1).

ADRIEN HUBERT.

(1) Conférences, pages 87 et 88.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSEILS USUELS POUR ENLEVER LES TACHES

Pour enlever les taches de graisse : — Sur des étoffes qui ne déteignent pas, prenez du savon que vous étendez sur la tache et lavez ensuite à l'eau tiède.

Pour les taches d'huile : — Prenez de la craie en poudre, du talc en poudre, ou de la terre glaise, ou du papier non collé. — Mettez une forte pincée sur chaque tache, du papier par dessus et donnez un coup de fer sur le papier. Ou bien encore chauffez le papier avec de la braise dans une cuiller en argent ou en fer.

Pour les taches de cire : — Imbibez-les d'eau de Cologne et frottez vivement entre les doigts.

Pour les taches de cambouis fraîches : — Un simple savonnage et ensuite quelques gouttes de sel d'oseille dissous dans de l'eau suffiront.

Pour les taches de vin sur du blanc : — Servez-vous d'eau de javelle; mais, sur la soie blanche, passez au souffre.

LE LAIT COMME MOYEN D'ÉTEINDRE LE PÉTROLE

Ce procédé a été inventé par le hasard ; voici comment :

Une domestique renversa par mégarde une lampe à pétrole et essaya en vain d'éteindre la flamme : voyant qu'elle ne réussissait pas, la pauvre fille, éperdue, jeta un pot de lait sur le feu qui s'éteignit de suite.

Comme on a expérimenté ce procédé plusieurs fois avec succès, nous croyons être utile en le faisant connaître.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 octobre.

La situation du marché, tout en restant toujours très incertaine, semble vouloir s'améliorer. Le 3 0/0 s'inscrit à 82.41 ; le 4 1/2 0/0 à 105.47.

Les dispositions sont meilleures pour l'ensemble des valeurs et des institutions de crédit. L'action du Crédit Foncier s'est traitée à 1,370. Les obligations foncières et communales sont toujours l'objet de nombreuses demandes de la part des capitalistes qui recherchent pour leur portefeuille des titres rémunérateurs et sans risques.

La Société Générale s'est affirmée à 480. Les Dépôts et Comptes courants se tiennent à 607.50.

La Banque de Paris fait 865.

Le Panama a progressé à 280.

L'obligation de Porto-Rico, garantie par le gouvernement espagnol, est en nouvelle hausse. Le prix d'émission était de 286 francs, depuis le 7 juillet les cours se sont déjà sensiblement élevés et se rapprochent de 295 à 300. Ce ne sera qu'une première étape, l'obligation de Porto-Rico étant appelée à remplacer dans les portefeuilles sérieux les obligations des autres Compagnies espagnoles qui ne jouissent pas de la garantie de l'Etat.

La Compagnie Transatlantique termine à 551.25. Les Chemins de fer Economiques restent bien tenus à 362.

Cinq jours bien employés

La Longios (Hante-Saône), le 12 juin 1887. — Les Pilules Suisses m'ont guérie d'un mal d'estomac qui me rendait la vie bien pénible ; je n'avais plus d'appétit du tout ; avec 10 Pilules Suisses seulement, 2 par jour pendant 5 jours, l'appétit m'est revenu complètement. (1 fr. 50 la boîte de 50 pilules). Je vous autorise de grand cœur à publier cette lettre.

(Sig. lég.) M^{re} V^e GALMICHÉ.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 13 octobre

Lucie, grand opéra en 4 actes.

Le Chalet, opéra en 1 acte.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

BAISSE DE PRIX

Sucre, 1 fr. 05 le kilog.

Huile de Colza épurée, 35 cent. le 1/2 kilog.

Bougie Japonaise bonne qualité, 70 cent. le paquet.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
Aux enchères
DE MEUBLES
ET DE MARCHANDISES

Par suite de saisie-exécution.

Les DIMANCHE 14, LUNDI 15 octobre, à midi, et DIMANCHES suivants s'il y a lieu, à Saint-Cyr-en-Bourg, dans une maison occupée par le sieur BICHON, débitant et marchand,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire, buffet, tables, vitrine, commodes, tablettes, rayons, glaces, chaises, un billard et ses accessoires, tables et matériel de café, linge, vêtements, objets de literie, liqueurs, vins, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine ;
Et une grande quantité de marchandises, comprenant : mercerie, bonneterie, rouennerie, blanc, chaussures, épicerie, poterie et autres bons articles.

Au comptant, plus 5 0/0.

TRES VASTE MAISON
A LOUER

PRÉSENTMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur.

A CÉDER

Avec entrée en jouissance de suite,

LE DROIT AU BAIL
D'UN BATIMENT

Avec cour, pompe et dépendances, sis à Saumur, rue des Boires, n° 13, joignant au nord M. Moriceau, au midi M. Dupays, au levant la rue des Basses-Perrières, au couchant la rue des Boires.

Pour tous renseignements, s'adresser étude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Une grande et belle MAISON

Avec remise et écurie, terrasse et jardin, rue de Bordeaux, 13.

S'adresser à M^{me} AMOUREUX, en face la maison.

Bals et Soirées

CROUÉ CHARLES

Ex-musicien au 135^e de ligne

Grand et petit orchestre

Prix modéré.

S'adresser à M. PELTIER, luthier, rue de la Comédie, Saumur.

ON DEMANDE une bonne ouvrière apprêteuse pour un magasin de nouveautés.

A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées.

S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

SUCRE DE CANNE POUR VENDANGES

Entrepositaire : COURTET, rue Daillé, Saumur

68 FRANCS LES 100 KILOS

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{rs} V. Lardeux, coutelier et bandagiste.
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'EAU DE SUEZ (VACCINE DE LA BOUCHE) est le SEUL et UNIQUE Dentifrice qui SUPRIME INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les MAUX DE DENTS L'EXTRACTION ET PAR CONSÉQUENT L'AURIFICATION

DEPOTS : Dans les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. — Brochure explicative envoyée franco sur demande. — Adresse de M. SUEZ, 9, Rue Frongy (L'aurification), PARIS

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 OCTOBRE

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 10	82 35	Est	800 =	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisen	522 =	521 =
3 % amortissable	84 75	84 87	Paris-Lyon-Méditerranée	1295 =	1300 =	Ville de Paris, obllg. 1855-1860	531 =	525 50	Est	392 75	395 =
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1165 =	1170 =	— 1869, 3 %	405 75	406 =	Midi	400 50	399 =
4 1/2 % (nouveau)	105 30	105 30	Nord	1595 =	1605 =	— 1871, 8 %	397 =	395 =	Nord	465 50	467 =
Obligations du Trésor	505 =	505 =	Orléans	1312 50	1320 =	— 1875, 4 %	521 =	523 =	Orléans	400 =	399 50
Banque de France	4000 =	3960 =	Ouest	910 =	901 25	— 1876, 4 %	528 =	528 50	Ouest	402 =	401 75
Société Générale	475 =	480 =	Compagnie parisienne du Gaz	1390 =	1402 50	Bons de liquid. Ville de Paris	528 =	528 50	Paris-Lyon-Méditerranée	400 75	400 25
Comptoir d'escompte	1045 =	1045 =	Canal de Suez	2207 50	2230 =	Obligations communales 1879	473 =	473 =	Paris-Bourbonnais	400 =	397 25
Crédit Lyonnais	622 50	627 30	C. gén. Transatlantique	550 =	551 25	Obligat. foncières 1878 3 %	485 =	484 =	Canal de Suez	588 =	587 =
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360 =	1370 =	Russe 5 0/0 1870	102 70	103 50	Obligat. foncières 1 ^{er} 83 3 %	388 =	387 =	Panama 6 0/0	349 =	350 =
Crédit mobilier	430 =	450 =									
anal. Inter. Panama	262 50	280 =									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS										NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS									
STATIONS		Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	STATIONS		Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Mixte	Expr.	Mixte	Expr.	STATIONS		Dirac	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.		
		matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir			matin	matin	matin	matin	soir	matin	soir	soir			matin	soir	matin	soir	matin	soir		
<p>Sauf avis contraire, les heures indiquées sont celles de départ.</p>																													
Paris					7 25		12 50	7 55	11 25	Bordeaux											Nantes								
Chartres	6				9 6	9 38	2 53	9 44	1 33	Saintes											Angers	11 55							
Chât.-d-Loir	10 24				12 10	1 52	6 34	12 28	4 49	Niort											La Ménitrie	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35		
Noyant-Méon	11 29				12 54	3 9	7 36	1 13	5 51	Thouars											Les Rosiers	7 10	9 09	11 58	3 42	6 10	10 01		
Linières-Bou	11 39					3 21	7 47		6 2	Montreuil	9 35	6 38									St-Clément	7 19	9 17	12 07	3 52	6 22			
Vernantes	11 53					3 36	7 49		6 13	Brézé-s.-Cyr											St-Martin	7 26	9 14	12 14	3 59	6 32			
Blou	12 5					3 48	8 11		6 23	Chacé-Varr.	10 07	7 27									Saumur (a)	7 33	9 12	12 11	4 07	6 39			
Vivry	12 15					3 59	8 20		6 21	Nantilly (arr)	16 13	7 34									— (départ)	3 27	7 52	9 37	13 38	4 31	7 10		
SAUMUR										SAUMUR											Varennes	3 22	7 46	9 33	13 34	4 20	6 52		
(Orl.) (arr.)	12 27					4 10	8 30	1 48	6 43	(Etat) (arr.)	10 22	7 45									Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 40	8 08		
(départ)	12 33					4 16	8 34	1 54	6 53	(départ)	7 25	11 25									Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 48	8 05		
Nantilly (arr.)	12 11					4 24	8 41		7	Nantilly (départ)	7 38	11 36									Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51		
SAUMUR										SAUMUR											Paris	10 39							
(Etat) (arr.)	12 51					4 36	8 51		7 11	(Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29									matin	soir	matin	soir	matin	soir		
(départ)		8 31	10 37			4 13	8 30		6 50	(départ)	7 57	11 54	1 37																
Nantilly (départ)		8 37	10 44			4 25	8 43		7 3	Vivry																			
Chacé-Varr.		8 48	10 52			4 31	8 49		7 9	Blou																			
Brézé s.-Cyr		9 2	11			4 39	8 56		7 17	Vernantes																			
Montreuil		9 19	11 24			4 47	9 8		8 22	Linières-Bou																			
Thouars		11 57	2 34	5 33		9 38	2 44		8	Noyant-Méon																			
Niort		3 58	4 24	7 59		4 33	10 27		4 33	Chât.-d-Loir																			
Saintes		6 28	11 05			6 14	2 3		4 3	Chartres																			
Bordeaux		9 59	3 36			9 03	4 54		4 54	Paris																			
						soir	matin		soir																				

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.